



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 14819

### Texte de la question

M. Claude Leteurre interroge M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité à propos du devenir des dispositifs d'insertion par l'économie. Depuis plusieurs mois le Gouvernement réoriente sa politique d'aide à l'emploi des jeunes vers le secteur productif avec la mise en place des contrats jeunes en entreprises. D'autre part, le Parlement devrait être saisi des nouveaux contrats « CIVIS » et du futur revenu minimum d'activité qui devrait venir compléter l'actuel revenu minimum d'insertion. Cependant, on constate une absence de lisibilité des dispositifs d'insertion par l'économie. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet, avec quels moyens budgétaires et quels dispositifs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Claude Leteurre](#)

**Circonscription :** Calvados (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14819

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 2003, page 2122